1er semestre 2017 ■ N° 81

LPO Infos VENDÉE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Hibou des marais © Cédric Nassivet

ÉDITO

À QUOI SERT LA BASE DE DONNÉES « FAUNE VENDÉE » ?

Notre rapport d'activités 2016 fait état de 256 000 données enregistrées dans notre base « Faune Vendée » (www.faune-vendee.org). Je souhaite remercier les bénévoles vérificateurs ainsi que les salariés gestionnaires de la base qui ont la charge de s'assurer de la qualité des données. Ce travail colossal représente 700 nouvelles données chaque jour (soit 30 données par heure !) et confirme la générosité et la compétence du bénévolat au sein de la LPO Vendée.

Évidemment, les observateurs sont les premiers contributeurs et il s'agit sans conteste de l'activité bénévole la plus pratiquée à la LPO Vendée. Le GOV est né de la pratique de l'ornithologie et la LPO Vendée poursuit cette pratique des sciences naturelles en collaboration amicale avec l'association « les Naturalistes vendéens ».

Cet outil interactif constitue une formidable opportunité pour chaque observateur de stocker ses données, de voir ce que les autres saisissent, de mieux localiser ses observations, de diminuer ses heures de retranscription lorsqu'il est équipé de l'application Naturalist…

C'est grâce à ce travail que les bases de données sur la biodiversité, alimentées par des naturalistes bénévoles, sont les plus importantes ; c'est une certitude pour la Vendée. Nos compétences sont reconnues par toutes les organisations. Ces connaissances accumulées nous permettent de former les nouveaux, de nous former entre nous et ce, pour renforcer nos compétences, alimenter les colloques et faire notre travail d'éducation populaire à la biodiversité.

Le Muséum d'Histoire Naturelle est par ailleurs en train de travailler à une exploitation scientifique de ces millions de données « opportunistes » collectées chaque année en France.

Le CA de la LPO Vendée est garant de la bonne utilisation de cette base de données dans le but d'améliorer la protection de la nature.

Il existe plusieurs manières d'utiliser ces données : **la diffusion et le partage de la connaissance, la valorisation de la bonne gestion, l'utilisation pour des conseils ou dans les études d'impact.**

La diffusion, le partage, la valorisation font l'objet de peu de discussions. En effet, à part de rares querelles de clochers, les naturalistes sont toujours prompts à fournir leurs données pour l'édition d'atlas (par exemple), essentiellement à destination des naturalistes étudiants ou confirmés. Lorsqu'il s'agit de porter à connaissance pour le compte de l'administration (fiches ZNIEFF, documents de planification, etc.), des questions éthiques commencent à se poser. En effet, l'administration transmet parfois ces données à des bureaux d'études qui les utilisent et les interprètent parfois de façon discutable.

On ne protège bien que ce que l'on connaît, certes ! Mais ce n'est pas parce qu'on connaît qu'on protège bien !

L'aberration de la compensation écologique inscrite dans la loi nous le rappelle tous les jours. Les efforts de modélisation sont intéressants pour améliorer et partager la réflexion mais considérer que le vivant peut se réduire à des équations est d'une prétention outrancière pour traiter de phénomènes qui provoquent et organisent le vivant. Nous vivons dans un monde fini, ce qui est dégradé est perdu, on ne recrée pas de nature *ex nihilo*.

Science sans conscience… n'est que ruine de la biodiversité – de l'Homme ?

Il y a donc une dimension éthique très forte dans l'utilisation des données naturalistes, pour les études d'impact en particulier.

(suite de l'édito page suivante)



Barge à queue noire baguée
© Louis-Marie Préau

SOMMAIRE

- RETOUR SUR L'AG 2-3
- VIE DE L'ASSO' :
  - NOUVEAU GROUPE LOCAL YEU 4
  - FORMATIONS ADHÉRENTS LPO 4
  - PAYSANS DE NATURE DANS LE SUD VENDÉE 5
  - PROPRIÉTÉS LPO EN VENDÉE 5
- LA LPO VENDÉE EN ACTION :
  - GRAND RHINO 6
  - HIBOU DES MARAIS 6
- OISEAUX, QUI ÊTES VOUS ? LES CORVIDÉS 7-8-9
- COIN DU NATURALISTE : L'ALOSE FEINTE 10
- Lettre des Refuges LPO : Atlas herpéto 11
- COIN DES BAGUÉS : ACTUS ET BARGES 12-13
- LPO INFOS PAYS DE LA LOIRE 14-15
- AGENDA ET MOTS CROISÉS 16

AGIR pour la BIODIVERSITÉ VENDÉE



Sortie LPO dans le Marais breton : des vaches et des oiseaux © Gaëtan Galmes

Vie de l'Asso

Édito (suite) : À quoi sert la base de données « Faune Vendée » ?

Voilà comment procède la LPO Vendée lorsque qu'elle est sollicitée par un aménageur quel qu'il soit :

1 – L'importance de notre base de données incite les bureaux d'études crédibles à consulter la LPO Vendée. Lorsque ce n'est pas le cas, on ne manque pas d'épingler ceux qui ne font pas correctement le travail de terrain et de bibliographie.

2 – Nous ne donnons jamais de données brutes. Nous faisons un « pré diagnostic » qui synthétise les données et interprète la sensibilité du site : nous interrogeons la base de données et les naturalistes mobilisés dans le secteur pour connaître les enjeux de biodiversité. Si le site est particulièrement sensible au regard de l'aménagement, on fait tout ce qui est en notre pouvoir pour décourager l'aménagement, ou le faire déplacer.

3 – Si nous jugeons que la LPO n'est pas en mesure d'empêcher le projet ou si celui ci est "acceptable au regard de la sensibilité du site", nous proposons de pousser plus loin les investigations de terrain, notamment pour compléter les lacunes géographiques et taxonomiques (car la base, malgré son importance, n'est pas riche dans tous les coins de Vendée !). Nous négocions ensuite des mesures d'évitement, de réduction, de compensation, et proposons des mesures complémentaires permettant de développer des projets innovants de protection de la nature.

À ce stade, la LPO Vendée fait preuve d'un niveau d'exigence particulièrement élevé. La mesure compensatoire doit être pérenne et elle doit impliquer la population locale pour engendrer une évolution globale de toutes nos activités vers la prise en compte de la biodiversité. C'est à ces conditions seulement que l'exercice de l'étude d'impact et des mesures compensatoires nous paraît tolérable. Au-delà du respect de la loi, il faut que les mesures permettent un changement de société pour préserver la biodiversité, sinon c'est juste une arnaque intellectuelle.

Le sujet de la compensation étant un sujet à part entière, je ne développerai pas d'avantage ici mais je vous invite à contribuer au débat, nous ne manquerons pas de provoquer des occasions.

Vous l'avez compris : votre contribution est précieuse pour protéger la nature, toutes les données sont intéressantes à partir du moment où elles sont localisées. J'en profite pour vous dire qu'en cette période d'atlas des amphibiens et reptiles, il est important de nous signaler le moindre lézard !

Frédéric SIGNORET
Président de la LPO Vendée

Retour sur la 22e Assemblée générale

Nous étions 85 adhérents ce samedi 1er avril 2017 à La Barre-de-Monts (soit 122 personnes représentées).

L'AG, un temps institutionnel …

Rapport moral … morceaux choisis

L'activité de nos associations de protection de la nature repose sur 3 piliers :

- les connaissances naturalistes, bibliographiques, juridiques, de gestion de bases de données..., qui constituent les fondations de nos démarches,

- la pédagogie vis-à-vis de tous les publics, du moment qu'elle élève les citoyens pour la prise en compte du vivant et développe l'esprit civique. Je parlerais plus volontiers d'éducation populaire que d'éducation au développement durable,

- la conservation de la nature : grâce à une réflexion transversale sur la qualité des milieux, et grâce à une ouverture vers les premiers gestionnaires de la biodiversité que sont les agriculteurs, nous faisons le pari de la protection des espèces sauvages au même endroit que se créent des activités économiques ancrées dans les territoires. En un mot : du pragmatisme !

Retrouvez le bilan d'activités 2016 de la LPO Vendée sur http://vendee.lpo.fr



Lézard des murailles © Benjamin Sévoz



Assemblée générale LPO Vendée 2017 © Julien SUDRAUD

VIE DE L'ASSO (SUITE) : RETOUR SUR L'AG

RETOUR SUR L'AG (SUITE)

Rapport financier

Marc Blanchard, notre trésorier, et Madame Garcia, la commissaire aux comptes, ont présenté le rapport financier 2016 et le budget prévisionnel 2017, approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan d'activités

Nous nous attachons à ce que les activités de l'association soient en cohérence avec le projet associatif. Le bilan d'activités 2016 met en valeur les actions phares de l'année pour chacun des axes. Vous pouvez télécharger le document sur le site internet http://vendee.lpo.fr

Les élections du CA

Le conseil d'administration est renouvelé par tiers à chaque AG : pour 2017, 5 candidats étaient issus du tiers sortant et 3 nouveaux candidats se présentaient. Francis Gigaud, en fin de mandat, n'a pas souhaité renouveler son engagement : nous tenons à le remercier chaleureusement pour son investissement en tant qu'administrateur de la LPO Vendée.

… MAIS AUSSI UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

Le matin de l'AG, des sorties sont traditionnellement proposées. Pour cette édition 2017, le rendez-vous était donné soit dans le Marais breton pour voir les barges sur les terrains de Corentin, soit sur la Réserve Naturelle Régionale Polder du Sébastopol à Barbâtre. C'est sous un soleil printanier que les bénévoles ont mené leurs troupes faire de jolies obs' !

Pour être en cohérence avec les valeurs que nous portons, nous avons fait appel au réseau de Paysans de nature ® ou aux paysans proches de nous pour faire déguster leurs produits lors des pauses et de l'apéro :

- bière et limonade de chez François : la Petite Ramonière (Notre-Dame-de-Monts)
- vin de chez Julie : l'Atrie (Aizenay)
- tisane de chez Sylvia : Jardin de la Cure (Beauvoir)
- légumes et fromage via le Collectif court-circuit
- grillades de chez Fred : GAEC La Barge (Notre-Dame-de-Monts)
- pain et brioche de chez Matthieu : Ferme du Pain'son (Dompierre-sur-Yon)

Merci à tous, bénévoles, paysans, collègues… qui ont fait de cette AG un moment de partage réussi.

Amandine BRUGNEAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017 DE LA LPO VENDÉE : 19 ADMINISTRATEURS

BUREAU


Frédéric SIGNORET
-Président


Jean-Noël PITAUD
- Vice-président -


Gildas TOUBLANC
- Vice-président


Aurélie CHEVILLON
- Secrétaire


Marc BLANCHARD
- Trésorier


André BARZIC
- Secrétaire adjoint


Jean-Guy ROBIN
- Trésorier adjoint


Chloé BRUNEAU


Jean-François HEE
nouveau 2017


Daniel BRENON


Christophe OURY


Sébastien
GUILHEMJOUAN
nouveau 2017


Matthieu
FAVEYRIAL


Luc CHAILLOT


Christian PACTEAU


Vincent PIPAUD
nouveau 2017


Jean-Robert
BARITEAU


Bertrand ISAAC


Suzanne PRAUD



Vie de l'Asso (suite)

Goéland à l'île d'Yeu © Sandrine Desmarest

Un nouveau groupe local LPO à l'Ile d'Yeu

Depuis plusieurs années déjà, deux adhérentes et deux bénévoles très actifs sillonnent l'île pour observer les oiseaux présents à l'année ou de passage sur Yeu.

Ils font également le lien entre les ornithologues de Vendée ou d'ailleurs qui viennent régulièrement sur l'île pour observer les oiseaux et mener des actions en faveur de la protection de l'environnement (comptage et suivi des oiseaux marins, hivernants ou en migration, baguage de goélands, suivi de chauves-souris, observations de libellules, week-end adhérents LPO sur l'Ile ...).

Nous souhaitons élargir ces activités avec les enfants de l'île et proposer des animations auprès du grand public (résidents et vacanciers).

Bénévoles référentes :

- Valérie Auriaux
- Sandrine Desmarest

112 A rue Georges Clémenceau

85350 Ile d'Yeu

email : lpoyeu@gmail.com

Au plaisir de vous croiser sur les chemins de l'île, jumelles autour du cou !

Valérie AURIAUX et Sandrine DESMAREST



Point d'obs' sur l'île d'Yeu © Valérie AURIAUX

Des formations pour les adhérents de l'association



Cela fait déjà plusieurs années que la LPO Vendée propose à ses adhérents des formations à la reconnaissance des oiseaux. Celles-ci rencontrent un grand succès puisqu'elles affichent à chaque fois complet !

Cette année encore trois formations seront proposées sur ce thème :

- les chants d'oiseaux
- les limicoles
- les laridés

Elles seront comme d'habitude animées par des bénévoles passionnés qui ont envie de transmettre leurs connaissances.

Une nouveauté à noter cette année, en plus des formations sur les oiseaux il y aura deux formations sur le bocage. Celles-ci font suite à une demande qui a été faite par les participants à la journée des adhérents. L'objectif de ces formations est de permettre aux participants d'acquérir des connaissances sur ce milieu et sur les outils réglementaires qui existent pour le protéger.

N'attendez pas pour vous inscrire, les places sont limitées ! Retrouvez le programme détaillé et le bulletin d'inscription sur notre site internet http://vendee.lpo.fr rubrique Agir à nos côtés > être bénévole > se former.

Pour plus d'infos contactez Mélanie : melanie.laplace@lpo.fr ou 02.51.56.78.80

Mélanie LAPLACE



Paysans de nature® : cap sur le Sud Vendée

Petit à petit, le réseau Paysans de nature® se développe dans le sud du département. Un groupe rassemblant des paysans, des bénévoles et maintenant des porteurs de projet a été créé dès la fin de l'année 2015. Notre présence aux cafés installations de la C.I.A.P. permet d'être en contact avec des porteurs de projet souhaitant s'installer dans le sud Vendée.

Ainsi, lors de la réunion organisée le 12 janvier 2017, 4 paysans et 3 porteurs de projet étaient présents ainsi que des bénévoles du groupe local. Cette réunion a permis de faire le point sur les actions mises en place en 2016 et les perspectives 2017. Le récent partenariat avec Léa Nature va nous permettre d'être plus présents sur le volet accompagnement des porteurs de projets et des paysans du réseau, de continuer la recherche de porteurs de projet et de foncier. Les secteurs visés sont les zones humides du Marais poitevin et pourquoi pas les secteurs de plaine !

Une nouvelle réunion du groupe Paysans de nature® Sud Vendée s'est tenue courant avril afin d'organiser le printemps et les diagnostics écologiques des fermes. De plus, la démarche mise en place dans le cadre du camp de migration 2016 avec les producteurs (approvisionnement, visites de fermes…) va se poursuivre et s'intensifier cette année : un nombre plus important de visites de fermes ainsi que des chantiers pour la création d'aménagements favorables à la biodiversité seront organisés suite aux conclusions des diagnostics de printemps.

Aurélie GUÉGNARD

Propriétés LPO en Vendée : où en est-on ?

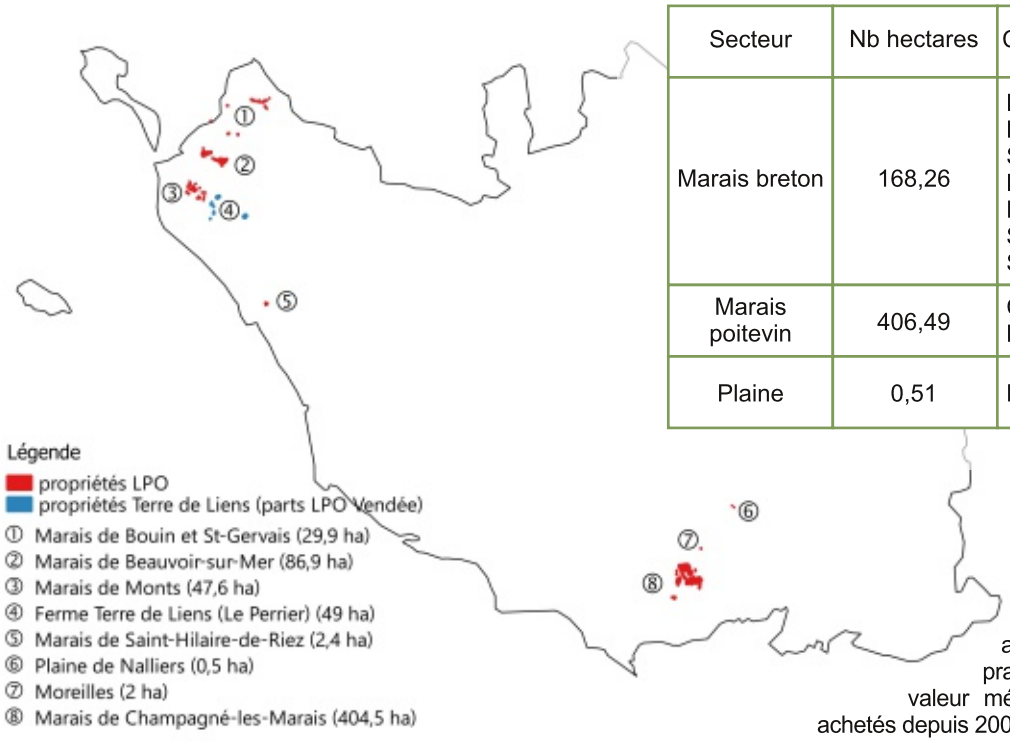
La LPO achète du foncier en Vendée depuis plus de 20 ans, car elle considère que c'est un outil pérenne de protection de la nature, le propriétaire d'un terrain étant en capacité d'influer sur la gestion de celui-ci par le biais des baux ruraux à clauses environnementales.

En Vendée, plus de 350 ha de prairies de marais ont été achetés entre 1990 et 2005. Depuis 2008 la LPO Vendée a relancé la dynamique d'achat de foncier, notamment en zone humide. Cette dynamique mobilise une partie des permanents et beaucoup de bénévoles de la LPO Vendée. Depuis le début des années 2010, la LPO Vendée a également engagé des démarches avec de nouveaux porteurs de projets agricoles particulièrement soucieux de la préservation de la biodiversité sauvage (y compris celle "qui ne sert à rien"), les Paysans de nature®.

Nous permettons à ces futurs agriculteurs de faciliter ou de conforter leur installation par la mise à disposition de foncier (quand il n'y a pas d'autre exploitant en place). Nous les accompagnons également dans la découverte et la valorisation de leur patrimoine naturel (conseils, sorties nature…) grâce à la mobilisation des bénévoles LPO et des autres citoyens engagés pour une agriculture plus respectueuse des milieux naturels. Un moyen, en quelque sorte, de créer de nouveaux espaces protégés en un temps record !

Aujourd'hui, la LPO est propriétaire de 575 ha en Vendée, dont 119 ha ont été achetés par la LPO Vendée depuis 2008, en partie grâce à vos dons, merci ! Ils sont répartis de la façon suivante :

Secteur	Nb hectares	Communes concernées	Nb d'agriculteurs concernés
Marais breton	168,26	Bouin, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez	21
Marais poitevin	406,49	Champagné-les-Marais, Moreilles	16
Plaine	0,51	Nalliers	0



La LPO Vendée est également propriétaire de parts de la foncière Terre de Liens, pour une ferme de 50 ha que celle-ci a achetée au Perrier (Marais breton) en 2015.

La LPO Vendée s'est toujours attachée à acheter les terrains au prix agricole qui se pratique dans chaque territoire (soit une valeur médiane de 1 350 €/ha pour les 119 ha achetés depuis 2008).

L'exploitation de presque tous nos terrains a été confiée à des éleveurs locaux de bovins, de brebis ou d'équidés. Quand ce n'est pas le cas, il s'agit soit de marais en eau (non exploitables), soit de petites parcelles de vigne en plaine.

L'achat de terrains en Vendée, depuis 2008, a été permis par plusieurs sources de financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne, dons (adhérents, bénévoles, grand public), mesures d'accompagnement de projets d'aménagement (éoliennes, restauration voie ferrée), fonds de dotation Itancia, Établissement Public du Marais poitevin.

L'Agence de l'Eau, l'Union Européenne et la Région Pays de la Loire financent également le temps de travail nécessaire à l'accomplissement de cette mission.

Perrine DULAC



Paysans de nature® : une dynamique née dans le Marais breton qui s'exporte ... © Julien SUDRAUD



La LPO Vendée en action !

Hibou des marais © Cédric Nassivet

Le Grand Rhinolophe à la loupe

La LPO Vendée participe depuis l'année dernière à une étude sur le Grand Rhinolophe et la trame bocagère menée par le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes.

De par les exigences écologiques du Grand Rhinolophe, les menaces qui pèsent sur sa population sont grandes (fermeture des gîtes, modifications des pratiques agricoles, utilisation massive de pesticides, infrastructures de transport, etc.). De plus, le Grand Ouest joue un rôle essentiel pour cette espèce accueillant quasiment 50 % des effectifs hivernaux et 40 % des effectifs estivaux nationaux.

Ce projet d'ampleur s'articule donc autour de plusieurs questions : comment fonctionnent les populations et quel est leur état sanitaire ? Quels échanges existent entre les différents sites pour la reproduction et l'hibernation, quels corridors sont utilisés, quels sont les impacts des ruptures (ou absence) de continuités écologiques ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il a été décidé de marquer individuellement les grands Rhinolophes par transpondage (implantation sous-cutanée d'une puce RFID).

En Vendée, les cavités de Saint-Michel-le-Cloucq accueillent aussi bien des individus en hivernage qu'en période de regroupement automnal. C'est lors de cette dernière période qu'une trentaine de grands rhinolophes ont été équipés de transpondeurs en septembre 2016. Cette cavité est depuis le 20 août 2016 le seul site bénéficiant d'un dispositif autonome de contrôle des transpondeurs, car elle est supposée « drainer » une part importante des individus présents en période de mise-bas dans les Deux-Sèvres.

Au début de l'hiver 2016-2017, 52 individus ont déjà été contrôlés sur le site grâce au dispositif de lecture. Ils proviennent de 5 colonies différentes distantes de 15 à 29 km de la cavité. Un contrôle concerne cependant un individu marqué à Melle le 02/10/2016 et contrôlé du 07 au 11/10/2016 à Saint-Michel soit à 56 km de son lieu de capture !

La poursuite de ce programme au cours des années à venir va permettre de mieux connaître le Grand Rhinolophe et de proposer des mesures de conservation.

Parallèlement, la LPO Vendée lance cette année des actions pour agrandir son réseau de Paysans de Nature® dans des secteurs bocagers favorables au Grand Rhinolophe grâce au soutien de la Région Pays de la Loire.

Maxime LEUCHTMANN et Julien SUDRAUD

Enquête sur le Hibou des marais

La France et l'Espagne constituent la limite sud de l'aire de nidification du Hibou des marais. En France, ce Hibou est considéré comme nicheur « vulnérable ». Il se reproduit localement en milieu agricole céréalier ou dans quelques zones humides littorales de la Manche, de la mer du Nord et de l'Atlantique. Le Marais breton vendéen accueillerait 75 % à 90 % de la population nicheuse française (atlas des oiseaux de France Métropolitaine 2015) mais l'espèce reste considérée « en danger » dans la région des Pays de la Loire. Aucune enquête spécifique sur cette espèce n'a jamais été réalisée dans la région. C'est pourquoi la LPO Vendée a lancé une enquête en 2017 afin d'évaluer la population nicheuse du marais.

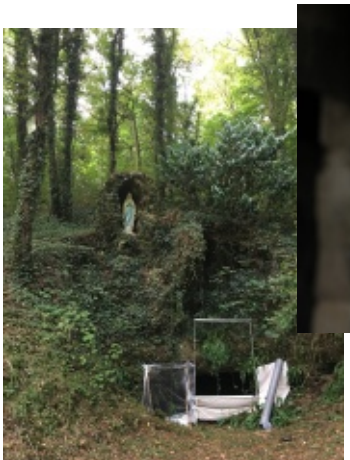
Pour une évaluation la plus exhaustive possible, le Marais breton (Loire-Atlantique et Vendée) a été divisé en 19 secteurs où plusieurs bénévoles des deux départements prospectent en réalisant 4 passages sur chaque secteur durant les mois d'avril à juin. Contrairement aux autres rapaces nocturnes le Hibou des marais est actif le jour et particulièrement en fin de journée, ce qui permet de l'observer assez facilement. Il se reproduit au sol et peut être assez démonstratif (parade, échange de proies, défense contre les intrus…).

La Vendée ayant à priori une forte responsabilité dans la conservation du Hibou des marais nicheur en France, l'enquête est aussi relayée dans le Sud Vendée afin d'évaluer la population départementale.

La prospection de terrain a commencé début avril mais les secteurs à parcourir sont grands et toutes vos observations sont les bienvenues pour contribuer à cette prospection (pensez noter vos obs' sur www.faune-vendee.org).

Charles DUPÉ

Si vous observez des hiboux des marais, ayez le déclic www.faune-vendee.org : 1 obs' = 1 clic





Grand rhinolophe et organisation d'une séance de capture Photos © Julien Sudraud



Oiseaux noirs, Qui êtes vous ?

Choucas des tours © Stéphane Jousset

Ordre : Passériformes
Famille : Corvidés
Genres : Corvus, Garrulus, Pica et Pyrrhocorax

Introduction

Dans certaines cultures anciennes, les corvidés étaient des animaux divins. Chez les Vikings, ils étaient les messagers - excusez du peu - d'Odin, premier des dieux scandinaves.

Chez nous, il n'en va pas de même. Les corneilles, corbeaux et autres choucas sont, dans l'imaginaire populaire, signe de mauvais augure, associés au diable ou à la mort. Cette réputation, ils la doivent en grande partie à leur couleur noire, à leurs cris rauques ainsi qu'à leur caractère charognard. Sur les champs de bataille ou lors de grandes épidémies, ils étaient en effet très présents…

Pourtant, derrière cette mauvaise image, se cachent des passereaux (ce sont mêmes les plus grands passereaux d'Europe) d'une intelligence exceptionnelle et doués d'une excellente mémoire. Ainsi, de nombreuses études faites sur la Corneille ou le Grand Corbeau montrent que ces oiseaux sont capables d'apprentissage, de transmission de savoir-faire, d'utilisation d'outil... Ils sont aussi capables de jouer. Ainsi, des Grands corbeaux ont été observés dans la nature s'amusant à glisser sur la neige. Leur curiosité et leur opportunisme leur permettent enfin de s'adapter à bon nombre de situations et de milieux.

Dans le Monde, on compte 130 espèces différentes dont 10 en France.

Et en Vendée ? ...



Choucas des tours © Stéphane Jousset

Le Choucas des tours, *Corvus monedula*
Taille : 39 cm - Envergure : 64 à 73 cm

Lui, c'est mon préféré. Est-ce à cause de ses pupilles bleu-gris ? De son cri si particulier ? Même s'il est globalement doté d'un plumage noir, on le distingue facilement de ses cousins le Corbeau freux et la Corneille noire par sa taille plus petite, à la fois en vol et à terre. À le regarder de près, on note également que ses joues et sa nuque sont franchement grises. Ses ailes courtes et rondes lui permettent d'effectuer par ailleurs des acrobaties aériennes impressionnantes. On ne peut pas distinguer le mâle de la femelle. Le jeune peut présenter un plumage plus terne mais sur le terrain la différence est pour le moins subtile.

Le Choucas est principalement, à la belle saison, un insectivore ne dédaignant pas les escargots et les vers de terre. L'hiver venu, son menu est majoritairement composé de graines (céréales).

Le Choucas niche en colonie. C'est un oiseau cavernicole utilisant pour faire son nid des anfractuosités rocheuses ou parfois des cavités dans les arbres. Cependant, le plus souvent, il recherche des grandes bâtisses tels que châteaux ou églises pour élever ses petits d'où son nom de Choucas des tours. Dans les villages, il utilise également les cheminées condamnées des maisons particulières, pouvant entasser sur plusieurs mètres des branchages pour obstruer le conduit. Ces oiseaux sont monogames et restent unis jusqu'à la disparition d'un des conjoints. L'observation pendant de longues années des relations entre les individus et les couples au sein d'une même colonie a servi à Konrad LORENZ pour poser les bases de l'éthologie, science du comportement animal.

En Vendée chaque agglomération possède sa colonie que l'on repère souvent aux adultes tournant en groupe autour d'un clocher et criant bruyamment.

Le reste de l'année, le choucas continue de vivre en groupe tant pour se nourrir (l'hiver il peut s'associer à d'autres corvidés) que pour se reposer. Le spectacle d'une fin de journée hivernale rassemblant plusieurs centaines de choucas se diriger vers un dortoir est un moment, pour moi, d'une rare beauté !

Le Choucas des tours n'est pas une espèce menacée ni localement, ni au niveau national. Les faibles risques pesant sur lui résident en la difficulté à trouver des endroits pour nicher, du fait de la disparition des anfractuosités (rénovation inadaptée des bâtiments publics et des monuments historiques) même si ce n'est pas demain que les cheminées disparaîtront.



Corbeau freux © Pascal Bellion

Les oiseaux noirs (suite)

La Pie bavarde, *Pica pica*
Taille : 50 cm - Envergure : 56 à 61 cm

Très facilement reconnaissable, la pie, contrairement à ses cousins corbeaux et corneilles, présente un plumage noir et blanc. À y regarder de prêt ses ailes et sa queue ont des reflets métalliques verts et bleus. Sa longue queue rend son vol plus incertain que celui des autres corvidés. Au sol, elle semble plus habile avec sa marche saccadée ou ses sauts. Même si le plumage des deux sexes est semblable, le mâle se distingue de la femelle par sa taille supérieure. Les juvéniles présentent un plumage plus terne que celui des adultes.



Pie bavarde © Alain Rétrif

La Pie est omnivore. Elle est capable d'adapter son régime alimentaire aux ressources disponibles : charognarde, elle peut également se nourrir de graines mais les insectes constituent la majorité de son alimentation. Elle est capable également de poursuivre d'autres oiseaux pour leur dérober leur nourriture ou de prédater des œufs ou des poussins. Elle peut aussi cacher une partie de la nourriture non consommée pour y revenir plus tard.

La Pie bavarde est grégaire. Elle vit en groupe plus ou moins important. Lors de la période de reproduction, la pie niche de façon solitaire ou en petit groupe. On la trouve dans tous les milieux y compris en ville du moment qu'il y ait des arbres pour nicher. Son nid est caractéristique : c'est une coupe volumineuse munie d'un toit de brindilles et possédant deux entrées. Placé au sommet d'un arbre il fait inévitablement penser à une boule de gui. La Pie aime agrémenter son nid de différentes trouvailles, notamment des objets brillants, ce qui lui a valu son surnom de pie voleuse.

La Pie bavarde est en déclin dans les campagnes mais semble stable dans les milieux urbains où elle subit peut-être moins de destruction. En Vendée c'est encore une nicheuse commune.

La Corneille noire, *Corvus corone*
Taille : 44 à 51 cm - Envergure : 84 à 100 cm

Noire des pieds à la tête, pardon des pattes au bec, la Corneille fait partie des quelques espèces rencontrées partout en France (hormis la Corse) quel que soit le milieu, du centre-ville aux aires d'autoroute, du marais littoral au refuge de montagne. Cette ubiquité se retrouve également dans le régime alimentaire qui va du contenu des poubelles de parc urbain jusqu'aux graines et aux invertébrés (mollusques, insectes, vers de terre) des campagnes.

La Corneille, c'est aussi cet oiseau noir qui s'envole devant votre voiture alors qu'il se nourrissait du cadavre d'un animal écrasé.

Nous avons dit noire… mais, vous pouvez rencontrer de temps à autre des individus présentant des parties blanches sur le corps ou les ailes résultant d'anomalies de plumage d'origine génétique appelées albinisme (oiseau entièrement blanc avec des yeux et des pattes roses) ou schizochromie (zones blanches d'étendues variables). Ces anomalies de plumages ont pour origine un défaut de synthèse d'un pigment noir : la mélanine qui donne leurs couleurs aux plumes. Cependant pour certains individus urbains présentant des rémiges blanches symétriques, baptisées corneilles « Gordini », l'origine de cette anomalie de plumage serait carentielle avec une nourriture pauvre en protéines notamment en acides aminés nécessaires à la fabrication par l'organisme de la mélanine.

Comme la plupart des Corvidés, la Corneille niche tôt, la construction du nid débutant souvent dès février. Contrairement à leurs cousins freux et choucas, les couples de Corneille sont solitaires. Le nid est situé quasi exclusivement dans un arbre, souvent dans le tiers supérieur, mais l'espèce évite les grands massifs forestiers sauf les lisières. Elle niche partout en Vendée y compris sur les îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Après la nidification, les groupes familiaux se rassemblent pour former des bandes de quelques dizaines à quelques centaines d'individus fréquentant notamment les coupes de maïs à partir d'octobre pour se nourrir. Cette grégarité se retrouve l'hiver lorsque les corneilles, comme les freux et les choucas, forment des dortoirs.



Corneille noire © Pascal Bellion

Le Corbeau freux, Corvus frugilegus
Taille : 41 à 49 cm - Envergure : 81 à 94 cm

Souvent confondu avec sa cousine la Corneille, le freux s'en distingue par son bec et sa face nue blanchâtre. Le front est bombé montrant un net décrochement entre le bec et la calotte alors que la calotte paraît dans le prolongement du bec pour la Corneille. Les plumes des cuisses paraissent hirsutes alors que sa cousine à des cuisses nettes. En vol la différence de silhouette est faible : ailes plus étroites paraissant plus longues, bord de fuite droit (légèrement bombé pour la Corneille), extrémité arrondie de la queue (carrée pour la Corneille).



Corbeau freux © Pascal Bellion

L'identification des juvéniles est délicate car les jeunes freux n'acquièrent leur face déplumée qu'à la fin de l'hiver et au début du printemps suivant leur naissance. Durant cette période les meilleurs critères sont la silhouette et les cris.

Les cris de la Corneille noire et du Corbeau freux notamment en vol permettent de distinguer assez facilement les deux espèces (cf www.xeno-canto.org).

Contrairement à la Corneille, le freux est grégaire en toutes saisons et forme en période de nidification des colonies arboricoles appelées corbeautières. D'une dizaine à plusieurs centaines de nids au sommet des arbres d'un petit bois ou d'un grand parc, ces corbeautières, souvent occupées sur plusieurs dizaines d'années, sont facilement repérables en fin d'hiver. Ainsi en mars, cette colonie située dans un boqueteau en bordure d'un village du Marais breton est déjà animée du va-et-vient des adultes rechargeant les nids.

Le freux est un oiseau de plaine nichant en France principalement au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon avec une colonisation progressive du sud de la vallée du Rhône. Il est commun en Vendée mais avec une répartition hétérogène (absent des îles). L'hiver, des oiseaux de l'est de l'Europe viennent grossir les effectifs locaux formant alors les grandes bandes, tant décrites, survolant nos campagnes.



Grand Corbeau photographié à l'île d'Yeu en 2007
© Frédéric Portier

Deux autres Corvidés ont déjà été observés ces dernières années, sur l'île d'Yeu : le Grand Corbeau (*Corvus corax*) et le Crave à bec rouge (*Phyrrhocorax pyrrhocorax*).

Le **Grand Corbeau** est le géant des passereaux avec une envergure dépassant celle d'une Buse variable. En France, c'est un oiseau nicheur principalement en montagne et sur les côtes bretonnes. Un individu a séjourné pratiquement un an entre mars 2007 et février 2008 sur Yeu.

Le **Crave à bec rouge** est beaucoup moins impressionnant avec une envergure légèrement supérieure à celle du choucas et un long bec rouge arqué. C'est un amateur de pelouses alpines et côtières sur lesquelles il se nourrit. C'est une espèce peu commune en Bretagne, les nicheurs les plus proches de la Vendée se trouvent sur Belle-Île. Deux adultes ont séjourné sur l'île d'Yeu de juin à septembre 2013.



Crave à bec rouge photographié à l'île d'Yeu en 2016
© Frédéric Portier

Nous ne traiterons pas dans cet article du **Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*) nicheur commun de nos forêts, corvidé bien trop coloré pour cette cohorte noire et blanche.

Conclusion

Hormis le Choucas des tours, les trois autres espèces (Pie bavarde, Corneille noire et Corbeaux freux) sont chassables et classées « nuisibles » notamment pour les dommages occasionnés aux activités agricoles. Leur destruction peut s'effectuer tout le long de l'année par piégeage ou tir selon des modalités précises (par exemple pas de tir dans les nids pour éviter la destruction d'espèce protégées nichant dans les corbeautières ou réutilisant d'anciens nids de corneilles). En 2016 près de 5000 oiseaux* (Corbeau freux ou Corneille noire) ont été ainsi « capturés » en Vendée.

Ceci peut vous expliquer pourquoi, lors de votre promenade habituelle, qui vous amenait à longer ce bois où depuis des années, la colonie de corbeaux freux rythmait les saisons, de la recharge des nids en février jusqu'au premier vol gauche des juvéniles en mai, est soudain devenue silencieuse.

*FGDON Vendée (www.fdgdon85.fr consulté le 10 avril 2017)

Johan GARDON & Bertrand ISAAC



Coin du Naturaliste : l'Alose feinte

Pêche scientifique © Julien Sudraud

Carte d'identité



- Nom commun : Alose feinte
- Nom scientifique : *Alosa fallax* (Lacépède, 1803)
- Super-classe des poissons
- Famille : Clupéidés
- Taille du corps : 50 cm (adulte)
- Signe distinctif : migrateur amphihalin
- Lieu de vie : grandit en mer, se reproduit en rivière

Photo et croquis d'Alose feinte pêchée en août 2016 dans les marais du Talmondais © Luc Chaillot

L'Alose feinte de l'Atlantique, *Alosa fallax* (Lacépède, 1803), est un poisson migrateur amphihalin dont l'Atlantique Est constitue l'aire de répartition principale. Un poisson est dit amphihalin lorsque son cycle de vie alterne entre les eaux salées des océans et les eaux douces des fleuves comme par exemple l'Anguille d'Europe, *Anguilla anguilla* (Linné, 1758) ou le Saumon atlantique, *Salmo salar* (Linné, 1758).

Pour la reconnaître

L'Alose feinte est un poisson protégé de la famille des clupéidés qui ressemble beaucoup, lorsqu'il est juvénile, à un autre poisson de la même famille : la Sardine, *Sardina pilchardus* (Walbaum, 1792). Lorsqu'elle est adulte, l'Alose feinte ressemble, en raison de sa taille, davantage à la Grande Alose, *Alosa alosa* (Linné, 1758) (Sardine 25 cm, Alose feinte 50 cm et Alose vraie 70 cm).

L'Alose feinte présente un opercule strié comme la Sardine mais diffère de cette dernière par la bouche qui se termine en arrière de l'aplomb du centre de l'œil et par une forte carène ventrale [Quéro & Vayne, 1997 ; Blaguinière & Sabatié, 2011].

Le critère le plus probant pour différencier l'Alose feinte de la Grande Alose, y compris dans le cas de juvéniles, réside dans le nombre des branchiospines, courtes et espacées, sur l'arc branchial (moins de 60 pour l'Alose feinte mais plus de 84 pour la Grande Alose). Les branchiospines sont des projections osseuses qui partent de l'arc branchial à l'opposé des filaments branchiaux.

Les adultes de l'Alose feinte portent en général 4 à 8 tâches noires rondes sur les flancs, contre une seule pour la Grande Alose. L'arrangement des écailles est aussi un critère de reconnaissance pour différencier les deux espèces : régulièrement et géométriquement réparties avec 56 écailles sur l'axe médian pour l'Alose feinte contre un arrangement irrégulier présentant 75 écailles sur l'axe médian pour la Grande Alose.

Reproduction et répartition

L'Alose feinte de l'Atlantique se reproduit en eaux douces mais aussi en eaux estuariennes. C'est vers l'âge de 5 ans que ce poisson est sexuellement mature et qu'au mois de mai il laisse sa ponte sur des sédiments grossiers. Contrairement à certaines espèces de Saumon qui ne se reproduisent qu'une seule fois, l'Alose feinte est capable de se reproduire à plusieurs reprises au long de sa vie. Quelques jours après la ponte, les larves débutent une descente progressive de quelques mois à plusieurs années vers l'estuaire et l'océan.

L'aire de répartition de l'Alose feinte dans l'Atlantique Est s'étend du Maroc à la Mer Baltique. Outre l'océan, habituellement à des profondeurs de moins de 20 mètres, les aloses utilisent les grands estuaires comme celui de la Loire et de la Gironde. Ces poissons sont aussi observés dans des fleuves plus modestes tels que la Charente ou le Blavet.

Cependant, les observations faites dans les passes à poissons des grands fleuves montrent une forte régression des deux espèces. Dans la région des Pays de la Loire elles ont en outre disparu de la Boulogne et de la Sèvre Nantaise [Keith et al., 1992].

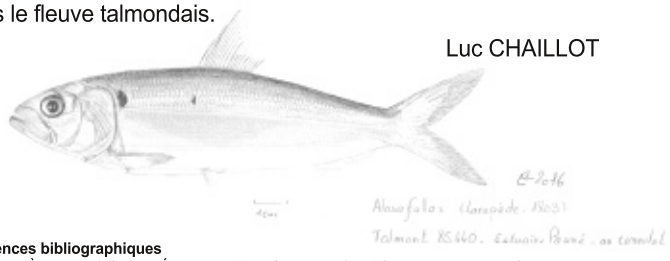
Les principales causes de la régression de ces populations sont attribuées, entre autres, à la dégradation de la qualité des eaux, à la présence de barrages ou à l'extraction de granulats dans le lit des fleuves et des rivières.

En Vendée

Ce poisson est connu pour fréquenter l'estuaire du Lay, de la Sèvre Niortaise et depuis deux ans l'estuaire du Payré. Toutefois, le rôle des petits fleuves côtiers vendéens est mal connu dans la biologie de l'Alose feinte et cette espèce n'est pas mentionnée dans l'inventaire Natura 2000 des marais du Talmondais.

Aussi, la LPO Vendée s'est engagée en 2017 dans une série de pêches scientifiques pour préciser le statut de cette espèce dans le fleuve talmondais.

Luc CHAILLOT



Références bibliographiques

- BAGLINIÈRE J.-L. & SABATIÉ M.-R., 2011. – Ordre des Clupéiformes. Famille des Clupeidae. In KEITH P., PERSAT H., FEUNTEUN E & ALLARDI J. (Coord.), Les poissons d'eau douce de France. Mèze, éd. Biotope, Muséum national d'histoire naturelle de Paris, collection inventaire et biodiversité, p. 264-265.
- DUPÉ C., BORVON A. & CHAILLOT L., 2016. Observations de l'Alose feinte, *Alosa fallax* (Lacépède, 1803), dans les marais de Talmont (Vendée) en 2015. Le Naturaliste Vendéen n°12 : 101-108
- CARREL G. & SABATIÉ M.-R. 2011. – Clé des espèces de Clupéidés (Alosinae) présentes en France. In KEITH P., PERSAT H., FEUNTEUN E. & ALLARDI J. Les poissons d'eau douce de France. Inventaires et biodiversité, Paris, Biotope - Muséum national d'histoire naturelle, p. 266.
- COLLECTIF, 2009. – Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR5200657 « Marais de Talmont et zone littorale entre les Sables d'Olonne et Jard ». LPO Vendée – G.A.E – C.C.T, 227 p.
- KEITH P., ALLARDI J. & MOUTOU B., 1992. – Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France. Coll. Patrimoines Naturels, vol. 10, S.F.F. – M.N.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.
- QUÉRO J. C. & VAYNE J.-J., 1997. – Les poissons de mer des pêches françaises. Delachaux et Niestlé, Paris, 304 p.
- QUÉRO J. C., PORCHÉ P. & VAYNE J.-J., 2003. – Guide des poissons de l'Atlantique européen. Delachaux et Niestlé, Paris, 465 p.

La Lettre des Refuges LPO de Vendée
n°44

Pas de muraille sans lézard !

Votre jardin est en Refuge LPO ?

Vous avez forcément déjà pu y observer un crapaud ou un lézard. Cette information nous intéresse !

Un projet d'Atlas des Amphibiens et des Reptiles des Pays de la Loire est en cours. La LPO Vendée est partenaire de cette démarche scientifique basée sur une dynamique participative.

Toutes vos observations saisies sur www.faune-vendee.org nous seront utiles dans la construction de cartes de répartition de chaque espèce d'amphibiens et de reptiles.

Informations complémentaires sur l'atlas sur le site www.groupeherpetopdl.org

Quelques espèces communes et " faciles " à identifier chez vous



© Benjamin Sévoz

Lézard des murailles : bercail muré, chandail pixélisé

- 10-20 cm
- Corps marron à gris, tacheté de formes géométriques blanchâtres. Le mâle porte de belles marbrures foncées sur les flancs.



© Dominique Robard

Couleuvre à collier : nageuse invétérée

- Jusqu'à 1 m 30
- Corps gris, vert-olive ou même marron, ponctué de noir. Seul un collier jaunâtre derrière la tête coupe sa robe homogène.
- Elle chasse aussi bien sur terre que dans l'eau. On peut l'observer sur les touradons de graminées semi-aquatiques près des berges d'étangs, en lisière de haies ou sous des objets divers.



© François Varenne

Crapaud commun : verruqueux et athlétique

- Corps brunâtre trapu de 10 à 15 cm
- Tête large et aplatie
- Peau rugueuse et épaisse
- Des membres courts et robustes
- Iris doré à cuivré ; pupille nettement horizontale
- Il pond généralement dans tous types de plans d'eau. On peut noter son indifférence à la présence de poissons.

Très bon marcheur, il peut parcourir plus d' 1 km pour atteindre son point de reproduction et ne saute pas pour échapper aux menaces.



© Katia Dutour

Les Grenouilles vertes : vocalises printanières

- 8 à 13 cm
- Dos dominé de vert avec des taches sombres ; ventre blanchâtre
- Lourdes pattes postérieures
- Pupille ovale et horizontale
- Il existe plusieurs espèces difficiles à différencier : commune, rieuse, de Graf, de Pérez et de Lessona. Les Grenouilles rieuses sont celles que l'on entend le plus ces derniers temps, reconnaissables à leur rire rythmé.
- **Attention à ne pas confondre avec la Rainette verte.**



Rainette verte © Michel Pirio

Salamandre terrestre : à ne pas confondre avec le Triton marbré

- Longueur totale jusqu'à 25 cm
- Corps d'aspect boudiné et allongé ; noir luisant à taches jaune vif plus ou moins étendues
- Queue cylindrique à extrémité arrondie
- On rencontre cette espèce plutôt dans les milieux forestiers à peuplements non exclusivement résineux. Seule la larve est aquatique. L'adulte ne sait pas nager : pensez à placer une rampe anti-noyade dans les bassins sans pente douce, tels que les anciens lavoirs qu'elle affectionne tout particulièrement.



© Jean-Robert Bariteau



Triton marbré © Gérard Besseau

Quelques aménagements pour favoriser les reptiles et amphibiens

Aménager sa mare ou son plan d'eau

- Privilégier une eau claire, sans poisson, pour donner toutes les chances à la nouvelle génération d'amphibiens de survivre jusqu'à la saison prochaine ;
- Privilégier les pentes douces ;
- Limiter la colonisation par les phragmites ou plantes exotiques ;
- Assurer la présence d'herbiers immergés et non immergés ;
- Une coupe d'éclaircissement ou un curage automnale peuvent être nécessaires pour éviter la fermeture de la mare.
- Parfois un fossé peu profond le long d'une haie suffit à attirer quelques tritons.

Tas de bois ou tas de pierres

- Pierres, briques, tuiles, ardoises de récupération sont d'excellents matériaux pour la fabrication d'abris à reptiles.
- Un simple muret de pierre exposé au sud convient parfaitement aux lézards et autres animaux à sang froid.

Manon DELOMMOT pour le Groupe Refuges LPO de Vendée

Refuges© LPO

Des Refuges pour la Nature

Le programme des Refuges LPO a été mis en place par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le but de sauvegarder la biodiversité de proximité et de préserver notre environnement.



Coin des bagués : Actualités plus (ou moins) récentes des bagues

Gorgebleue à miroir baguée © Cédric Nassivet

Contrôles et Reprises de bagues :

Trois informations issues de la migration automnale 2016 ou de la migration printanière 2017 ont retenu notre attention.

• Un **rougegorge familier**, portant une bague « Copenhague », a été retrouvé mort le 12/10/2016 à La Ferrière par un habitant du village qui a eu la présence d'esprit de s'intéresser de plus près à ce petit cadavre.

Les informations de retour, que nous avons reçues de la centrale danoise, concernant l'action de baguage de cet oiseau, nous ont permis d'apprécier une nouvelle fois les prouesses migratoires de ces individus du nord de l'Europe : 1 371 km séparent son lieu de baguage (Store Vejleå Udløb, Ishøj / HovedStaden), situé sur la côte sud-est du Danemark, de La Ferrière (85).

Comme l'individu avait été bagué le 09/10/2014, on peut raisonnablement multiplier cette distance (minimum) de 1 371 km par les cinq trajets migratoires qu'il a dû effectuer, totalisant très vraisemblablement au cours de ses deux années de vie entre 7 000 et 15 000 km parcourus.



Roitelet triple-bandeau © Franck Salmon

• Un **roitelet triple bandeau** victime d'un choc létal avec une baie vitrée a été, par chance, retrouvé par les propriétaires de cette maison de Saint-Gervais, le 16/11/2016. L'individu était porteur d'une bague qui indiquait sa provenance : Stockholm.

Chaque automne apporte sur le littoral atlantique un afflux conséquent d'individus de cette espèce, en provenance de Scandinavie. L'automne 2016, avait d'ailleurs été marqué par un afflux particulièrement abondant de Roitelet triple-bandeau.

• Une **fauvette à tête noire** victime d'une collision routière sur la commune d'Aizenay et portant une bague de la centrale de baguage espagnole de San Sebastian (Pays Basque) a été retrouvée en bordure de route le 07/04/2017 (donc tout récemment). Il nous faudra un peu de patience pour récupérer les informations précises concernant son baguage. Cette donnée rappelle le caractère migratoire de l'espèce qui affectionne, en hiver, le Bassin méditerranéen et la péninsule Ibérique.

Ces individus n'ont évidemment d'espagnol que le quartier d'hiver et la bague du museum.

N.B. Les fauvettes à tête noire ont la particularité (ou la faculté) d'énormément bouger au sein de leur zone d'hivernage, en fonction des aléas climatiques qu'elles subissent, n'hésitant pas à effectuer de nouveaux déplacements de plusieurs centaines de kilomètres au cours d'un même hiver pour fuir un épisode météorologique violent.

Toutes les informations contenues dans cet article et concernant des oiseaux bagués proviennent du C.R.B.P.O. (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), de données personnelles et des informations de reprise fournies ou transférées par Jean-Robert Bariteau, Charles Dupé, Gérard Guillet, Jeanne Goldin, Mme et Mr Moreau et Jean-Guy Robin.

Franck SALMON



Barge à queue noire baguée OfO / GW © Clément JUSTIN



Coin des bagués (suite) : La Barge à queue noire… … tout un programme !

Barge à queue noire baguée © Rémi Bontemps



La Barge à queue noire est menacée au niveau mondial, en raison d'une chute rapide des effectifs dans son principal bastion européen, les Pays-Bas (-75 % en 30 ans, soit actuellement moins de 40 000 couples).

Avec seulement **130 à 150 couples, les Pays de la Loire accueillent 90 % des nicheurs de France**, en Brière (Loire-Atlantique), Marais breton et Marais poitevin. La population du Marais breton (60 % des effectifs) est la seule d'Europe qui semble être stable voire en augmentation.

Les oiseaux qui se reproduisent en France hivernent en péninsule Ibérique et en Afrique, mais les dates de départ et d'arrivée de cette population restent mal connues.

Pour obtenir des éléments chiffrés, un **programme de marquage coloré** a été engagé en 2012 par Frédéric Robin (sous l'égide du muséum national d'histoire naturelle), dans un premier temps sur des jeunes oiseaux de l'année, puis sur des adultes. Les oiseaux sont équipés de bagues à drapeau orange, ou de bagues gravées avec les lettres FR.

Malgré son lancement récent, ce programme nous a déjà apporté de précieuses informations :

- plusieurs des oiseaux marqués en Marais breton ont été observés en Charente Maritime, en Gironde, mais aussi au Sénégal et en péninsule Ibérique ;
- certains ont fait des haltes en Espagne ou au Portugal avant de rejoindre les côtes africaines, d'autres ne se sont pas arrêtés ;
- un oiseau bagué poussin en Marais breton a été observé aux Pays-Bas en période de reproduction, et un autre se reproduit désormais en Marais poitevin, dans la RNR des marais de la Vacherie. Ces données constituent des records de dispersion pour cette espèce très fidèle à ses sites de reproduction. Cette dispersion pourrait être le signe d'un effet « source » de la population du Marais breton ;
- l'observation la plus précoce au printemps a été réalisée le 27 février, et l'observation la plus tardive le 17 septembre, soit presque 1 mois après l'ouverture de la chasse au gibier d'eau (la Barge à queue noire bénéficie actuellement d'un moratoire jusqu'en 2018) ;
- au moment où commencent les fauches des prairies, soit dans la deuxième quinzaine de mai, de nombreux poussins ne sont pas encore volants (voire pas éclos). Au 10 juin (date de fauche autorisée pour les contrats agri-environnementaux les plus ambitieux), selon les années il est probable que plus de la moitié des poussins ne soient pas non plus volants ;
- les jeunes oiseaux non volants peuvent parcourir des distances de plusieurs centaines de mètres (voire quelques kilomètres) en marchant dans les prés, et en traversant fossés, chemins et routes ;
- les oiseaux de la population continentale (celle qui niche du Danemark à la France) se mélangent aux oiseaux de la population islandaise en période de migration.



Dessins © Benoît Perrotin

www.bargeaqueuenoire.org

Un truc de Barge ! …

pour saisir vos obs' de bagues

Vous pouvez désormais saisir vos données de contrôle d'oiseaux bagués et consulter les historiques sur le site bargeaqueuenoire.org (rubrique « les suivis », puis « le baguage des barges en France »).

Vous pouvez aussi retrouver sur ce site toutes les informations sur l'espèce et le programme de suivi et de protection de l'espèce en Pays de la Loire.

Le programme de baguage et le suivi des oiseaux bagués sont soutenus par les donateurs de la LPO (appel à dons Stop à la chasse des oiseaux en danger), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la DREAL Pays de la Loire, la Communauté de Communes Océan Marais de Monts, l'Union européenne et la Région Pays de la Loire.

Perrine DULAC, Jean-Guy ROBIN et Frédéric ROBIN

1er semestre 2017 ■ N° 35

LPO Infos PAYS DE LA LOIRE

Page d'information de la coordination régionale LPO Pays de la Loire



Couleuvre vipérine © Matthieu Ever

Retour sur 3 actions 2016 présentées lors de l'assemblée générale de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire

Conservation de la nature par l'installation paysanne

Lors de notre AG, Jean-Pierre Laffont (Administrateur de la LPO Loire-Atlantique) et Mélanie Daspremont (porteuse de projet) ont présenté conjointement le projet d'installation de Mélanie sur le marais de Millac, en lien avec le réseau Paysans de nature®.

Ce projet a pour objectif la remise en état d'une trentaine d'œillets à Villeneuve en Retz (Bourgneuf), et vise diverses activités :

- production de gros sel, fleur de sel, sels aromatisés, salicornes,
- vente directe par des circuits les plus courts possibles (marchés, réseaux de producteurs, salons, artisans professionnels, boutiques dépôt),
- pâturage des talus et parcelles,
- animations sur le marais.

Un projet pour lequel la LPO Loire-Atlantique et la LPO Vendée ont associé leur expertise et leurs compétences, au service d'un projet de conservation de la nature par l'installation paysanne, stratégie désormais partagée à l'échelle régionale, et au-delà.

Atlas des amphibiens et reptiles des Pays de la Loire : Premiers résultats

L'année 2016 a été marquée par le lancement de cet atlas co-animé par la Coordination régionale LPO, l'UR CPIE et le Groupe herpéto. Cette première année fut l'occasion d'organiser des week-ends de prospection conviviaux, des formations de perfectionnement, d'animer les réseaux de bénévoles et de dynamiser la collecte de données.

Ainsi, 14 800 données ont été saisies sur les différentes bases de données au cours de l'année 2016.

Dans le but d'accompagner les observateurs, le site internet **http://www.groupeherpetopdl.org/** met à disposition de nombreux documents : cartes de répartitions, guide d'investigation, documents d'identification (adultes, larves, pontes, mues, etc.), contacts et référents, etc.

Mickaël POTARD & Benoît MARCHADOUR

GROUPE HERPÉTOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

Protection de la nature et éducation populaire



Lors de notre AG, Stéphane Bertrand (responsable de formation aux CEMEA Pays de la Loire), avec qui nous co-animons le BPJEPS Education à l'Environnement et au Développement Durable implanté à St Nazaire, est venu partager avec nous un temps d'échanges autour des liens existants (et à développer) entre nos réseaux d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire, notamment en matière d'approches éducatives.

Nous avons ainsi rappelé nos souhaits mutuels de rapprochement et de partage. Une première invitation des CEMEA a ainsi été lancée sur ce sujet vis-à-vis du réseau LPO/MNE, pour le week-end de l'Ascension 2017, dans le cadre du regroupement national EEDD des CE MEA.

Tout(e) bénévole ou salarié(e) du réseau LPO/MNE souhaitant y participer peut prendre contact avec nous.

Contact : Mickaël POTARD mickael.potard@lpo.fr

Agenda 2017

- **Rencontres Régionales des Refuges LPO**
  Samedi 30 septembre
  Ferme à tout bout de Champ
  à Saint Georges sur Erve (53)

- **9es Rencontres Naturalistes Régionales**
  Du 17 au 19 novembre
  au Lycée du Fresne à Angers (49)

Sur inscription

Plus d'infos sur le site internet
http://paysdelaloire.lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ PAYS DE LA LOIRE



Le réseau Paysans de nature® en Pays de la Loire...
... et ailleurs !

La Ferme à tout bout de champ accueillera les Rencontres des Refuges LPO en septembre 2017 © Marion Lemonnier

La marque Paysans de nature® déposée à l'INPI

Notre projet régional de conservation de la nature par l'installation paysanne a permis (entre autre) la création d'un réseau de Paysans de nature®, qui choisissent de préserver et de favoriser la biodiversité sur leurs fermes, en travaillant avec la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, afin d'être accompagnés dans ce rôle de conservateurs de la biodiversité. Afin de la protéger, nous avons donc décidé de déposer cette marque Paysans de nature®, auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Le réseau Paysans de nature® s'exporte à l'international

Après avoir été déposée auprès de l'INPI, la marque Paysans de nature® portée par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire s'exporte à l'international.

Nous avons été sollicités pour présenter le réseau Paysans de nature® en Indonésie lors d'une visio-conférence internationale sur l'écologie organisée en avril dernier par l'association Sarekat Hijau Indonesia, alias Indonesia Green Union.

Lors d'une visite d'étude en mars, une délégation japonaise est venue rencontrer 2 Paysans de nature® dans l'optique de créer un centre sur l'agriculture et la nature.

Enfin, après la visite d'un chercheur hollandais qui travaille sur la thématique de la Barge à queue noire et des pratiques agricoles, nous envisageons un jumelage entre les Paysans de nature® du Marais breton et les éleveurs hollandais qui sont dans la même démarche volontariste autour de la conservation de l'espèce.

Mickaël POTARD et Frédéric SIGNORET



La Ferme à tout bout de champ (53) © Emmanuel Pain

Rencontres régionales des Refuges LPO le samedi 30 septembre 2017

Cette 10e édition aura lieu chez Antoine Ponton et Marion Lemonnier à la Giraudière, Saint Georges sur Erve (53) et est organisée en partenariat avec Mayenne Nature Environnement et sous la houlette de Jean-Paul Helbert, coordinateur des Refuges LPO dans le département. Le thème proposé est « agriculture et biodiversité » puisque ce sont 2 Paysans de nature® qui nous accueillent dans leur ferme « à tout bout de champ ».

Places limitées à 100 participants

Inscription avant le 16 septembre

Plus d'infos sur http://paysdelaloire.lpo.fr

Partenariat Triballat-Noyal et programme régional Paysans de nature ®: 3ème année de soutien.

Dans le cadre du partenariat national, Triballat-Noyal soutient notre projet régional de conservation de la nature par l'installation paysanne. Dans ce cadre, un temps d'échanges a eu lieu au siège de l'entreprise le 30 Mars dernier, au cours d'un « buffet associatif », en présence de 12 collaborateurs(trices), ainsi que de François Halligon (Président) et Mickael Potard (Coordinateur régional). Un buffet pour lequel nous avons valorisé des produits bios de notre réseau Paysans de nature® (charcuterie, pain, vin, jus de pomme) et de l'entreprise Triballat (fromages, yaourts). Nous avons également accroché notre exposition Paysans de nature ® afin qu'elle puisse profiter aux salarié(e)s de l'entreprise. Merci à Agnès FALC'HUN pour son accueil et à Triballat-Noyal pour son soutien.



Mickaël POTARD
mickael.potard@lpo.fr



Expo Paysans de nature présentée dans les locaux de Triballat © MickaëlPotard

LPO infos Pays de la Loire n°35 - 1er semestre 2017 - ISSN : 2103-8872
édité par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire
Regroupement d'associations Loi 1901 agréées au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature associant la LPO Loire-Atlantique, la LPO Anjou, la LPO Sarthe, la LPO Vendée et Mayenne Nature Environnement.

Agenda 2017

Vos sorties

Retrouvez toutes les sorties de la LPO en Vendée sur le site internet http://vendee.lpo.fr

Quelques temps forts

- Du 17 au 21 mai : Fête de la Nature : la LPO Vendée vous propose tout un programme
- Fin août : Nuit de la Chauve-souris
- Samedi 7 octobre : concert Noise for birds au Zinor à Montaigu
- Du 15 au 19 novembre : week-end adhérents LPO au Lac du Der

Des formations naturalistes

sur inscription - réservées aux adhérents de la LPO Vendée

- Samedi 6 mai : les chants d'oiseaux
- Samedi 23 septembre : les limicoles
- Samedi 30 septembre : les laridés
- Samedi 25 novembre : le bocage
- Samedi 16 décembre : Comment agir pour protéger le bocage ?

Les comptages

Comptage baie de Bourgneuf et ile de Noirmoutier

- Jeudi 11 mai à 15h15
- Lundi 12 juin à 16h30
- Lundi 10 juillet 15h45
- Jeudi 10 août à 16h30
- Lundi 11 septembre à 18h00

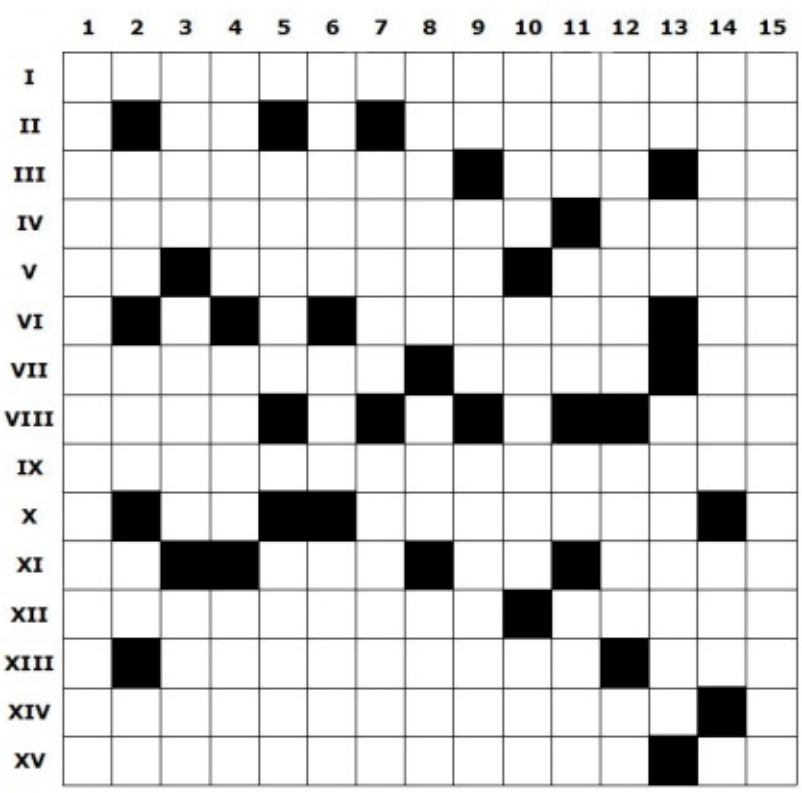
Retrouvez votre LPO infos Vendée en couleurs sur le site http://vendee.lpo.fr

Solutions des mots croisés du naturaliste n°1

(LPO infos n°80)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I	E	I	D	E	R	D	E	S	T	E	L	L	E	R
II	C	■	I	R	E	■	J	■	O	R	O	■	X	U
III	H	I	R	U	N	D	O	R	U	S	T	I	C	A
IV	A	L	E	V	I	N	I	E	R	E	■	S	E	S
V	S	L	C	■	E	■	N	■	N	■	S	E	L	S
VI	S	A	T	U	R	A	T	I	O	N	■	O	L	E
VII	E	M	R	A	■	K	A	B	Y	L	E	■	E	N
VIII	B	P	I	■	B	E	■	E	A	■	■	T	N	T
IX	L	U	C	I	E	N	G	R	I	L	L	E	T	■
X	A	■	E	N	T	E	■	E	T	O	I	L	E	S
XI	N	A	■	D	E	■	S	■	■	N	R	■	■	A
XII	C	H	R	I	S	T	I	A	N	G	O	N	I	N
XIII	H	■	A	G	■	R	A	D	E	■	U	E	V	A
XIV	E	N	T	O	M	O	L	O	G	I	S	T	E	S

Les mots croisés du Naturaliste, par Alain Gérard, grille n° 2 : un programme Life remarquable en Sud Vendée…



Horizontalement :

I. Ils font l'objet d'un programme Life européen en Sud Vendée. II. Ancien chauffeur en Égypte. Intervient au bout de 40-46 jours pour le I horizontal ou vertical. III. Stériliser. Enzyme ou association sportive. Se méfier de leur exposition ! IV. Le saint du saint pour réussir le programme Life ! On y a prélevé ce qui est allé dans le précédent. V. Appelèrent à l'oreille. Fit un deuxième passage pour être clean. Africains de Côte d'Ivoire. VI. Exigée indûment. Petit patron. VII. Grand patron du programme Life en Sud Vendée. Terminé dans le mauvais sens. Canari à demi. VIII. Verte contrée. Bout de vasière. IX. Elles sont la raison d'être du programme Life. X. Un rien l'habille. Se plante de préférence en été. XI. De tout taon elle fut pourchassée. Utilisé à contresens par le joueur en herbe. Symbole léger. Palestinienne. XII. Le prénom du VII. Décor de vieilles branches. XIII. N'est pas de la première jeunesse. Fait durer le chagrin. XIV. Elles sont l'objectif numéro un du programme Life en Vendée. XV. Selon le VII, ils se distinguent de l'imprégnation et sont essentiels entre deux oiseaux pour réussir le XIV. Reliefs de côte.

Verticalement :

1. Le nom du I horizontal, outre Pyrénées. 2. Par exemple, celui du Marais poitevin. Mal écrit. Exclamation. Conjonction. 3. Langue ancienne toujours parlée. Le lit de la rivière. Prise sur le vif. 4. De bas en haut : est de la campagne. Mince alors ! Fait des recherches sur la culture. 5. Vieil habitant du pays où s'opère le deuxième volet du programme Life. Tête de rocher. 6. Pour faire des sacs au Mexique. Certains n'en manquent pas ! Un véritable bouleversement pour édith. 7. Peut faire un calcul dans l'autre sens. Longue-vue ou téléobjectif. 8. Vérifiée par derrière. Culmine en Crète. Dans le Gers. 9. Bouts de bec. Ce paresseux a la tête en bas ! Phosphate radioactif. 10. Oral peu convaincant. Petit loup. Laurier. 11. Pas Anglais. Label de grands crus. Le début et la fin pour des tarins. Bateau plat bien connu en Loire mais sens dessus dessous ! 12. Le pays où sont relâchés les oiseaux du I horizontal. Ne sont pas neutres. Pieuse abréviation. 13. Tête de linotte ! En anglais ou en italien. Comme les oiseaux du programme Life, une fois émancipés. 14. Montagne d'Iran où nichent sans doute les oiseaux du I horizontal. Rouge, blanc, noir pour le Poète... 15. Ils sont à la fois financiers et humains pour garantir la réussite du programme Life.

LPO infos Vendée - Bulletin édité par la LPO Vendée
Siège social : la Brétinière
85000 LA ROCHE-SUR YON
Tél. : 02 51 46 21 91
vendee@lpo.fr

Site internet : http://vendee.lpo.fr
Base de données en ligne : www.faune-vendee.org

- Directeur de la publication : Luc Chaillot
- Comité de lecture : Nicole Bricout, Sandrine Desmarest, Alain Raiffaud, Jean-Paul Paillat, Perrine Dulac, Luc Chaillot
- Mise en page : Amandine Brugneaux - LPO Vendée - Impression : Imprimerie Verrier

Ont collaboré à ce numéro : Frédéric Signoret, Luc Chaillot, Amandine Brugneaux, Mélanie Laplace, Valérie Auriaux, Sandrine Desmarest, Bertrand Isaac, Johan Gardon, Franck Salmon, Perrine Dulac, Aurélie Guegnard, Maxime Leuchtmann, Julien Sudraud, Charles Dupé, Manon Delommot, Jean-Guy Robin, Frédéric Robin, Alain Gérard et le groupe Refuges LPO85
Photos : Cédric Nassivet, Louis-Marie Préau, Gaëtan Calmes, Julien Sudraud, Sandrine Desmarest, Valérie Auriaux, Stéphane Jousset, Pascal Bellion, Alain Rétrif, Frédéric Portier, Luc Chaillot, Benjamin Sévoz, Katia Dutour, François Varenne, Dominique Robard, Gérard Besseau, Michel Pirio, Jean-Robert Bariteau, Rémi Bontemps, Franck Salmon, Clément Justin, photothèque LPO Vendée.
Dessins : Luc Chaillot, Benoît Perrotin

© LPO 2017 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quelque soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.